

# FORMATION AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX- AIPR - CATÉGORIE ENCADRANT

Cette autorisation est demandée aux concepteurs travaillant dans le milieu des travaux publics et des jardins espaces verts.

Elle se base sur la reconnaissance, l'identification et la création des réseaux aéro-souterrains.

Elle vise la prévention des dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux effectués dans leur voisinage.

Elle est délivrée pour une durée de 5 ans.

## PROGRAMME

### Introduction :

- Tour de table des participants

### Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers :

- Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet.
- Réalisation des IC : investigations complémentaires.
- Classes de précision cartographiques des ouvrages (A/B/C).
- Clauses techniques et administratives dans les marchés et DCE.

### Procédures exécutants avant les chantiers :

- Formulaire de DICT.
- Analyse des réponses du DCE et du marché.
- Vérification des compétences des intervenants.
- Application du guide technique.
- Lecture des indices et affleurants.
- Optimisation des travaux avec ou sans tranchée.

### Au cours du chantier :

- Analyse préventive et curative.
- Constat de dommage.
- Constat d'arrêt.

### Examen :

- Passage de l'examen AIPR



**DURÉE**  
1 JOUR  
(7 heures)



**DATE & DÉLAI**  
À consulter sur le site : [www.lea-cfi.fr](http://www.lea-cfi.fr)



**CAMPUS**  
Campus Jouy-en-Josas  
Chemin de l'Orme Rond  
78350 Jouy-en-Josas



**TARIF / FINANCEMENT**  
À consulter sur le site : [www.lea-cfi.fr](http://www.lea-cfi.fr)

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis

## OBJECTIFS

- Connaître les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité d'encadrant en vue d'obtenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, AIPR
- Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique
- S'exercer sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences
- Se préparer pour le QCM
- Passer le QCM

## LES + DE LÉA-CFI

- + Des plateformes pédagogiques de dernière génération.
- + Un interlocuteur formation continue LÉA-CFI dédié pour vous accompagner dans la définition de vos besoins de formation.

Une école de



**CCI PARIS ILE-DE-FRANCE  
EDUCATION**

# MODALITÉS

## Évaluations pédagogique

- Test théorique pour obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux dans la catégorie : ENCADRANT.
- Durée 1 heure - 40 questions
- Score minimum pour obtenir l'AIPR : 48 points sur 80 (60% de bonnes réponses)
- Transmission de l'autorisation dans les 5 jours ouvrés
- En cas d'échec, possibilité de repasser ultérieurement le test seul (passage du test : 1 heure - tarif : 90 €)

## Validation des acquis

- Certificat de réalisation

- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - Catégorie Encadrant
- **Méthodes mobilisées**
- Livret AIPR Concepteur/Encadrant remis en début de formation
- Mise à disposition de tablette pour passer l'épreuve

## CHIFFRES CLÉS

# 93 %

de stagiaires satisfaits sur l'ensemble des formations continues

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Stationnement

- Gratuit sur le site de Jouy-en-Josas (nous prévenir lors de l'inscription).

## Restauration

- Micro-onde à disposition

## Accessibilité au campus

- Accès PMR (personne à mobilité réduite)

## RÉFÉRENT HANDICAP

Raphaël FAUCQUEMBERGUE  
Directeur du développement  
rfaucquembegue@lea-cfi.fr  
06 86 33 09 38

## CONTACT

Stéphanie Leleu  
Ingénieur d'Affaires -  
Relations Entreprises  
slelu@lea-cfi.fr  
07 64 81 06 61

## LÉA-CFI

Campus Jouy-en-Josas  
Chemin de l'Orme Rond  
78350 JOUY-EN-JOSAS

JE CANDIDATE SUR

[www.lea-cfi.fr](http://www.lea-cfi.fr) (FC)



## SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez besoin d'adapter des moyens de la formation en raison d'une situation de handicap, merci de nous le faire savoir dès l'inscription.  
Accessibilité aux locaux.